VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

CANNABIS

Par Profil supprimé Postée le 31/07/2013 06:02

Bonjour,
Ayant été consommateur régulier, pendant un peu moins de 3 ans, j'ai décidé de tout arrêter afin de passer des tests en gendarmerie.
J'ai fumé mon dernier joint le 23 juillet 2013.
Je mesure 1m73 et pèse 61kg.
Je bois 3 litres d'eau par jour et pratique du sport 3 fois par semaine.
Une visite médicale avec tests urinaires étant prévue pour mi septembre, j'aurai voulu savoir si d'ici là, ma morphologie et mon métabolisme m'auront permis d'éliminer toutes traces décelable de thc dans mes urines ?
Est-il possible de se procurer des tests urinaires dans le commerce ?
Cordialement.

Mise en ligne le 31/07/2013

Bonjour,

Le THC (la molécule psychoactive du cannabis) peut rester dans les urines jusqu'à 70 jours après l'arrêt du produit, pour un consommateur régulier. A ce jour, il n'existerait pas de « remède » afin de diminuer ce délai. Vous pouvez vous procurer des tests de dépistage en pharmacie ou en demandant à votre médecin traitant.

Sachez que vous pouvez arrêter le cannabis du jour au lendemain sans problème. Cependant, pour certaines personnes une période de sevrage peut apparaitre se caractérisant par des sueurs, des difficultés d'endormissement, une irritabilité… Ces phénomènes sont normaux et peuvent durer plusieurs semaines. S'ils venaient à durer ou s'ils sont difficiles à supporter, n'hésitez pas à nous recontacter.

En vous souhaitant une bonne continuation,

Cordialement.